



Faire de la société un bien commun essentiel

Vers un

Manifeste pour la coresponsabilité sociétale territoriale et la contribution au développement durable « à la hauteur des enjeux »

ANNEXES

En produisant une première version martyre d'un Manifeste pour la coresponsabilité sociétale territoriale et la contribution au développement durable « à la hauteur des enjeux », nous avons tenté une montée en généralité sur la base de nos pratiques comme de pratiques connues sur d'autres territoires en France et dans le monde.

Cet exercice s'appuie sur la pratique donc. Dans la perspective d'une contribution au grand colloque national de décembre 2014 sur les Agenda 21 de 2^{ème} génération, nous proposons de compléter ce projet de Manifeste avec des illustrations sur des chantiers de coresponsabilité menés sur le territoire français.

Nous avons commencé l'exercice sur quelques uns des chantiers animés dans le cadre de l'Agenda 21 de la Gironde. Il y en a bien d'autres sur le territoire girondin, porté par des acteurs publics ou privés et il y en a bien d'autres en France. Nous comptons sur les réseaux nationaux pour enrichir ce qui pourrait devenir un cahier d'expériences de coresponsabilité sociétale territoriale.

Annexes Girondines :

Les ateliers de traduction de l'Agenda 21 de la Gironde

1. design de la coresponsabilité sociétale territoriale en Gironde en 2033
2. l'évaluation proactive par les pairs de l'Agenda 21 de la Gironde
3. le bien-être citoyen
4. les indices de contribution
5. le Labo 'M21
6. les chartes de coresponsabilité



Faire de la société un bien commun essentiel

Vers un
Manifeste pour la coresponsabilité sociétale territoriale et la contribution au développement durable « à la hauteur des enjeux »

L'anomie, la perte de repères, la perte globale du sens et la défiance vis-à-vis à la fois des pouvoirs et des capacités locales, nationales et internationales sont des plaies pour toute organisation, source de mal être, de démotivation, de dislocation et de repli individuel et collectif.

D'une part, un repli individuel sur des actes immédiats de consommation qui ne correspondent pourtant pas à la satisfaction des besoins réels ni aux critères de bien-être définis par les citoyens eux-mêmes. La consommation addictive, outre le fait qu'elle ait été dictée par une économie productiviste non orientée sur la satisfaction des besoins mais bien plutôt sur l'invention de faux besoins, n'est qu'un tonneau des Danaïdes qui ne s'emplit jamais et se trouve sans cesse percé de frustrations nouvelles. Elle peut révéler toutefois une recherche, par les individus des choses qu'ils peuvent faire, qui sont à leur portée, qui sont valorisées par l'entourage et la société. Consommer, chacun peut faire, dans certaines limites, même avec de l'argent dont il ne dispose pas (crédits bancaires). Gardons ce besoin d'être capable de et de reconnaissance.

D'autre part, un repli collectif sur du contrôle, de la surveillance à défaut de bienveillance, de l'inflation normative à défaut de valeurs partagées qui soient connectées à la réalité de la vie. Et pourtant, partout, un besoin de confiance, de motif de vivre ensemble comme rempart à la barbarie, une envie de vision d'un avenir qui ne soit pas que renoncement.

Parallèlement s'affirment la connaissance et l'acuité des enjeux climatiques, sociaux, énergétiques, écologiques et économiques comme leurs interconnexions et leur accélération dans un monde de plus en plus numérique. En à peine une génération, à peine le temps pour changer un système de représentations sociales de nos biens communs, insuffisant pour y éprouver un système d'action, de gestion, de protection. Trop vite et trop lent.

A l'incapacité internationale de faire face, sur fond de consensus, à ces nouveaux enjeux interconnectés, s'ajoutent des incapacités locales qui simplément en signent la gouvernance internationale au lieu d'inventer collectivement de nouvelles formes adaptées connectées aux réalités de la vie et aux références culturelles des acteurs locaux. Du stratégique à l'opérationnel, elles semblent également en déclin sans traduire des objectifs macroscopiques qui, à force de déclinaison, déclinent, perdent de leur puissance stratégique et ne savent pas mobiliser les leviers opérationnels pertinents en dehors des jeux de rôles fossilisés, incapables de produire du changement car conçus pour la stabilité. Inversement, quand il y a tentative de traduction à l'aune des enjeux locaux, la traduction se fait souvent trahison sacrifiant un niveau d'ambition à la hauteur des enjeux aux concessions des consensus locaux. Trop global et trop local.

Fait son entrée, la société civile, qui revendique une place à la table des parties prenantes, qui démontre des alternatives et des possibles de l'auto-organisation, extrême et réalise des solutions ultralocales intrinsèquement connectées au local. Et qui peste de la lenteur de l'institution, qui sémérveille dans les détails et qui s'épuise devant l'ampleur de la tâche. Trop local et trop petit.

Bref, collectivement au global comme au local, on sait poser les constats mais on ne sait pas agir à la hauteur des enjeux. De nouveaux mots ont fait leur apparition face à ces nouveaux maux : sur ce qu'il faut viser, le développement durable, les biens communs et sur la manière d'organiser la gouvernance, la participation, l'association des parties prenantes... mais pas sur la « manière de faire », pour agir à la hauteur des enjeux. Ces mots-là sont plus récents : contribution, coresponsabilité sociétale... Ils résonnent et naissent à différents endroits. Nous pensons qu'il s'agit de mots qui comptent vraiment et nous souhaitons les définir, les armer pour ne pas qu'ils se fassent vider de leur sens et de leur potentiel de transformation, à la fois à la hauteur des enjeux globaux et à la mesure des capacités et des besoins locaux, vers une société durable pour tous. Ce potentiel de transformation, ils savent dire car ils sont prononcés par ceux qui en ont vraiment envie...

Il faut utiliser les « bons mots », sans les gadgétiser, sans jargonner, pour projeter, partager et réaliser le projet territorial de développement durable. Agenda 21 local. Les principes et les valeurs d'une responsabilité commune (coresponsabilité) y sont posés au regard de la société et de l'environnement (sociétale) qui s'exerce en conscience des enjeux globaux et en prise avec la réalité de la situation locale (territoriale) : la coresponsabilité sociétale territoriale.

Intrinsèquement la coresponsabilité sociétale se doit donc d'être œuvre de bien commun. Et, de fait, la recherche d'une société plus solidaire et plus sobre visant l'épanouissement de tous les êtres humains ne peut qu'être également œuvre de communalité dans une perspective de coresponsabilité et d'alliance. Pour autant cette intuition mérite aujourd'hui d'être explicitée afin de consolider les bases solides d'un projet global et de long terme.

* * *

Faire de la société un bien commun essentiel : éléments de langage commun

- 1) Définir les biens communs et la communalité
- 2) Définir la coresponsabilité sociétale territoriale
- 3) Définir l'alliance des parties prenantes pour créer les conditions de la transformation
- 4) Définir une boîte à outils

Atelier de traduction n°1.

Le chantier « coresponsabilité sociétale territoriale » du Réseau des Agenda 21 de Gironde, Labo'M 21.

Qu'est-ce que c'est que la « coresponsabilité sociétale territoriale » en Gironde ?

Depuis 2011, dans le cadre du réseau des Agenda 21 de Gironde (laboratoire d'innovations collectives), des entreprises grandes et petites, des associations, des collectivités, des services de l'Etat, des universitaires... travaillent ensemble pour poser les principes et les valeurs d'une responsabilité commune (coresponsabilité) au regard de la société et de l'environnement (sociétale) qui s'exerce en conscience des enjeux globaux et en prise avec la réalité de la situation locale (territoriale) : la coresponsabilité sociétale territoriale.

Pourquoi un chantier du réseau ?

En 2011, il y a trois démarches, trois « outils » qui engagent et aident les collectivités à « rendre compte » de leur contribution au développement durable :

1. Le Référentiel National d'évaluation des Agenda 21 locaux consolidé est en ligne sur le site du Ministère (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-referentiel-national-pour-l.html>). Testé et validé par tous les niveaux de collectivité, il guide le questionnement de la stratégie d'un projet territorial de développement durable.

2. La loi ENE dite Grenelle 2 a été votée il y a près d'un an et avec elle le « Rapport sur la situation en matière de DD » (art 255) imposé à toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants. Le décret est sorti le 17 juin 2011 pour une application dès les débats d'orientations budgétaires de la même année. Au-delà de l'aspect contraignant, ce rapport présente un fort potentiel pour un dialogue renouvelé entre les citoyens, l'ensemble des parties prenantes sur le territoire et les collectivités au regard du DD.

3. La norme « hors norme » ISO 26000 sur la Responsabilité Sociétale des Organisations a été adoptée fin 2010. C'est un bonheur de questionnement et une passerelle porteuse de dialogue pour tous les types d'organisations, publiques et privées, sur sa contribution au développement durable. Elle offre de plus des perspectives d'outil de dialogue pertinent et efficace avec le monde économique et les entreprises en particulier, et avec toutes les parties prenantes des collectivités.

Le présupposé de l'instauration de ce groupe de travail était qu'explicitier les réciprocitys et les complémentarités de ces trois outils permettrait à chacun de gagner en « légitimité » et à tous de gagner en **sens** global tout en montant les marches que chacun propose.

1. définir la problématique.

Ce groupe de travail s'est d'abord réuni pour rédiger collectivement une problématique liée à l'ancrage territorial de la responsabilité sociétale qui a été largement diffusée dans les réseaux internationaux à l'occasion de la préparation du sommet international Rio +20 (2012).

Extraits de la contribution sur la plateforme du collectif Rio+20 – juin 2012 :

« Le projet porté par le Sommet de la Terre de Rio en 1992 insistait sur l'interdépendance des enjeux sociaux et écologiques et aussi sur la participation des parties prenantes. Il portait une vision d'un projet de société, politique, citoyen et responsable qui ne laisse personne au bord du chemin.

Ces fondamentaux d'épanouissement, de cohésion sociale, de solidarité entre les territoires et entre les générations s'expriment pleinement au local dans les projets territoriaux de développement durable que sont les Agenda 21 locaux. La vision globale des interdépendances tant des problèmes que des solutions est primordiale ; la participation des parties prenantes également. L'ancrage territorial de la responsabilité sociétale est de nature à affirmer cette nécessaire transversalité qui correspond tant à la réalité des enjeux globaux

du développement durable qu'aux réalités physiques, vécues et perçues sur les territoires par les parties prenantes. »

3 Propositions et contributions aux positions d'orientation politique

*Soutien aux Agenda 21 locaux, projets d'ancrage territorial de la responsabilité sociétale
Partage de quelques indices significatifs et transversaux pour mesurer individuellement et collectivement l'efficacité et l'utilité sociétale des efforts fournis
Conditionnalité des aides et contractualisations publiques et privées
Soutien à l'économie sociale et solidaire »*

2. Partager une vision commune de la coresponsabilité sociétale et la dessiner

Ce groupe de travail s'est ensuite reconfiguré en intégrant davantage d'entreprises locales (engagées dans une démarche RSO) afin de s'accorder sur une image prospective. Un **atelier hybride de design prospectif** a réuni 25 participants publics et privés sur 3 journées avec l'accompagnement de SDS, Strategic Design Scenario.

Le partage de la vision est aujourd'hui primordial car la question de la contribution au développement durable et la coresponsabilité doit être accessible à tous. Les trois petits films réalisés sont fabuleux dans leur capacité à parler à différentes parties prenantes de coresponsabilité mais demeurent néanmoins « hors sol » et d'un niveau d'abstraction qui ne permet pas l'accessibilité de tous les publics à la notion et donc au débat.

Il s'agit donc de territorialiser le travail coordonné par le Ministère en charge du développement durable et s'appuyant sur les outils développés dans le cadre du chantier national.

Le projet girondin a été retenu par l'Observatoire national des Agenda 21 locaux pour la phase de territorialisation du chantier des Agenda 21 de demain.

L'ingénierie et le cadre d'expérimentation est pris en charge par le Ministère. Reste à charge du CG33 les 3 jours de présence physique pour l'animation girondine de SDS.

Le livrable est un support illustré de design de la coresponsabilité sociétale territoriale en Gironde en 2033.

Le groupe de travail était composé de parties prenantes publiques et privées.

- Anne COUVEZ, DREAL
- Anne- Eugénie GASPARD, AFNOR
- Pascale COMBES, Région Aquitaine
- Karine SEIGNEUR, CUB
- Mathieu RAIMBAUT, Mérignac
- Karine LANCEMENT, Pessac
- Julien HERRAIZ, Cdc de Montesquieu
- JM GANCILLE, Darwin Ecosystème– Innoxia
- P. SANCHEZ, DRJSCS
- Muriel SEIGNIER, Véolia propreté
- Nathalie DUVELLA, CREAQ
- Nicolas SENECHAU, SMICVAL
- JC RINN, ADAM (PME)
- Joackim Di Dio, ADAM (PME)
- Karine OUDOT (KORDD)
- Annick COTTEN – LA POSTE
- Alain GROSS, AGGELOS
- Annabelle TALLET (ATIS, Fabrique à initiatives - ESS)
- Sébastien KEIFF, CG33
- Hélène PAUILLAC, CG33
- Julie CHABAUD, CG33
- Animation : François JEGOU, Christophe GOUACHE, Maureen LOIS – SDS

Et de « Passeurs », experts de leur domaine et de leur propre vie :

- Anne CADIOT-FEIDT, Bâtonnier de Bordeaux
- Pascal BOURGOIS, collectif Gironde en transition
- Hervé GILLE, Conseiller général délégué au développement durable, plan climat et responsabilité sociétale

Deux films d'animation ont ainsi été coproduits sur « la coresponsabilité sociétale territoriale en Gironde en 2033 ». S'y ajoutent **des capsules vidéo** de témoignage des parties prenantes sur leur rôle reconfiguré en 2033 et le **Making of** qui donne à voir les étapes et modalités de construction de cette vision.

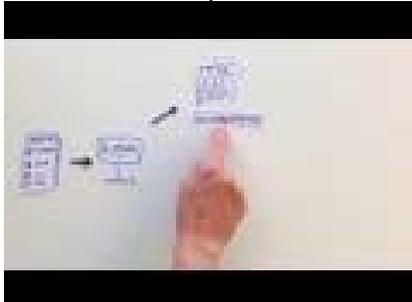
<http://www.gironde.fr/types/PortletAgenda21/rapportDD/coresponsabilite.html>

La Coresponsabilité sociétale territoriale en Gironde en 2033 – 10 min



<https://www.youtube.com/watch?v=q-uAXX0xuxQ>

La ZOE : Zone Opérationnelle d'Expérimentation – 4 min



<https://www.youtube.com/watch?v=rd3tjvbtVPw>

Le « making of », la Gironde, territoire de coresponsabilité en 2033 – 7min

<https://www.youtube.com/watch?v=4AdBCtURwq4>

Les capsules vidéo :

Le nouveau rôle des élus ? la Gironde, territoire de coresponsabilité en 2033 – 3 min

<https://www.youtube.com/watch?v=8zyFFvQptNs>

Quelle législation ? Responsabilité et coresponsabilité. la Gironde, territoire de coresponsabilité en 2033 – 4,45 min

https://www.youtube.com/watch?v=yxb_ZolavqY

Quel système éducatif ? la Gironde, territoire de coresponsabilité en 2033 – 5min

<https://www.youtube.com/watch?v=1mZzKIM0aZo>

Le nouveau rôle des médias ? la Gironde, territoire de coresponsabilité en 2033 – 4min

<https://www.youtube.com/watch?v=wTUDwUrW7YI>

Les ministères mobiles ? la Gironde, territoire de coresponsabilité en 2033 – 2,3 min

<https://www.youtube.com/watch?v=6fZY-RutnBc>

Quel modèle de gouvernance ? les citoyens dans la Gironde, territoire de coresponsabilité en 2033 – 2,3 min

<https://www.youtube.com/watch?v=fZ9mRbfr3s0>

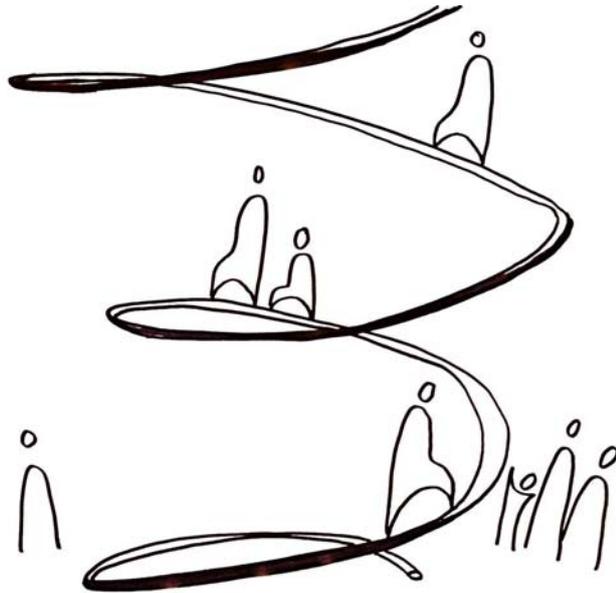
Atelier de traduction n°2.

Evaluation proactive par les pairs de l'Acte 2 de l'Agenda 21 de la Gironde du laboratoire d'innovations collectives de la Gironde, Labo 'M 21.

EVALUATION PROACTIVE PAR LES
PAIRS

DE L'ACTE 2 DE L'AGENDA 21 DE LA
GIRONDE

8, 9 OCTOBRE & 18 NOVEMBRE 2013



Qu'est-ce qu'une évaluation par les pairs ?

Utilisée à l'origine dans les milieux de la recherche scientifique pour désigner la principale méthode de validation du savoir scientifique, le concept a été progressivement traduit pour l'évaluation des politiques publiques. Elle concerne néanmoins pour le moment uniquement l'échelon international, au sein de grandes organisations comme l'Union Européenne ou l'OCDE.

Par exemple, la « Méthode Ouverte de Coordination » de l'Union Européenne a fait du programme d'évaluation par les pairs un pivot de son analyse des politiques publiques des Etats membres.

L'évaluation par les pairs consiste donc à faire porter un jugement par un groupe de parties prenantes externes à la mise en œuvre de la politique concernée.

Grands principes et objectifs d'un groupe de pairs

Finalement, si chaque groupe de pairs suit sa propre procédure, il est structuré selon les grands principes :

- Egalité des participants
- Ouverture du dialogue
- Flexibilité du processus

Objectifs : améliorer les politiques, favoriser un processus d'apprentissage mutuel

Quels objectifs ?

Dans ce contexte, l'évaluation de l'Acte 2 de l'Agenda 21 de la Gironde par les pairs vise un double objectif articulant évaluation et design des politiques publiques :

- ▶ Faire le bilan du chemin parcouru par les acteurs de la Gironde suite aux dernières évaluations de la démarche Agenda 21 (partie rétrospective) ;
- ▶ Préparer l'Acte 3 de l'Agenda 21 de la Gironde de demain (partie prospective).

Comment ça se passe ?

Le groupe de pairs est réuni sur 3 journées pleines, les 8 et 9 octobre puis 18 novembre.

Les deux premiers jours ont permis le partage du bilan de l'Agenda 21 de la Gironde, d'ouvrir le débat sur les visions et alimenter celui-ci en confrontant ces visions avec le travail prospectif « Agenda 21 de demain, coresponsabilité sociétale territoriale en 2033 » mené en juin 2013. Chacun des 3 sous groupes a construit un scénario, et a commencé à en identifier les principaux facteurs de désirabilité et solidité. Ces visions ont été mises en récit (film).

Enfin, le dernier jour a été consacré à enrichir et confronter les visions produites grâce à des complices locaux et nationaux « discutants » qui incarnaient la prise en compte des finalités du DD, des enjeux métropolitains, du vieillissement de la population et enjeux démographiques, des transitions numériques, énergétiques, du défi démocratique...

NB : Les éléments figurant dans ce carnet sont la retranscription des 3 films co-produits.

**3 visions complémentaires
sont issues de cette démarche originale : « l'Agenda 21, cuisine girondine », « l'Agenda 21, tapis noué de coresponsabilité », « l'Agenda 21 ressort citoyen ».**



L'AGENDA 21, CUISINE GIRONDINE

“Via l'évolution de son Agenda 21, le Département de la Gironde souhaite faire évoluer son mode de faire afin de faciliter et de valoriser les prises d'initiatives internes et locales contribuant à une société plus durable.

3 mots clés constituent la colonne vertébrale de son intervention :

- favoriser la dynamique interne et locale;
- une nouvelle posture du Conseil Général plus transversale dans son approche interne;
- le passage de relais entre la mission Agenda 21 et les autres services du département.

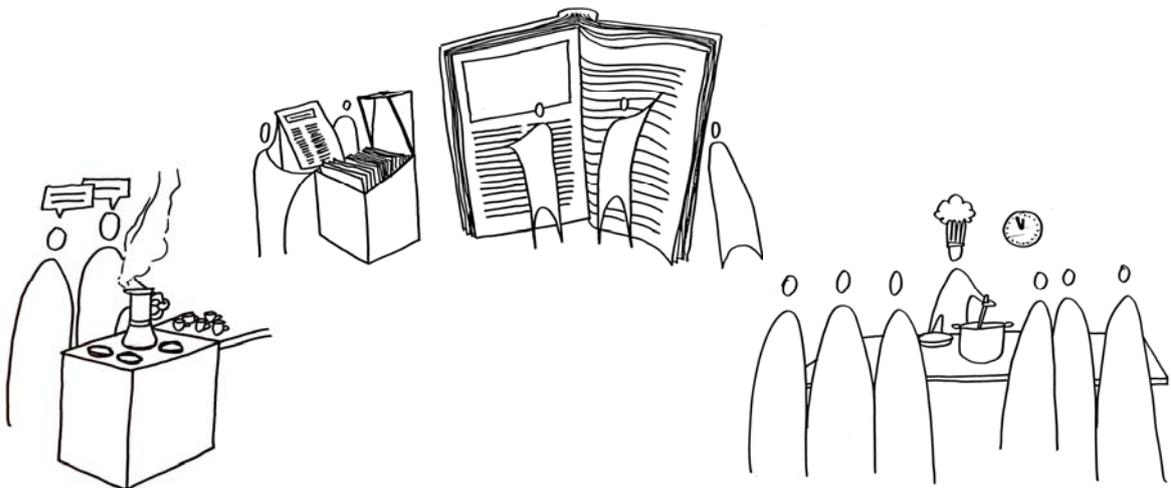
“Pourquoi cette cuisine?

Pour aller vraiment vers une société durable, il faut inventer de nouveaux modèles, de nouvelles formules et composer des

recettes inédites.

En interne, il est important de renforcer la transversalité et le partage du portage du développement durable par tous les agents et tous les élus. Il s'agit également de favoriser la prise de parole et susciter la prise d'initiatives. La transversalité est posée comme principe fondamental. Les échanges horizontaux et pluridisciplinaires se généralisent

“De nouveaux espaces sont ménagés pour créer une culture de l'échange au quotidien, tout en dédramatisant la prise de parole et en laissant la possibilité de se fâcher, de rigoler, de rêver : des espaces de 'parole libre'...”



“La cuisine, comment fonctionne-t-elle ?

C'est une cuisine toujours ouverte. On y trouve du café, des fauteuils, des infos, de quoi cuisiner...

Elle est co-gérée par un collectif des différentes directions du Conseil Général. Elle est un lieu d'échange pour tous les collègues qui souhaitent s'investir, porter un projet ou rechercher une solution.

Elle s'organise en 3 temps principaux :

- 'Un café avec...': c'est un moment régulier d'échange pour des collègues qui ont identifié un problème ou qui ont une idée et qui veulent en faire un projet ;
- dans un deuxième temps la cuisine c'est 'au cours du projet'. On y vient à la recherche d'ingrédients d'ici et d'ailleurs, de nouvelles recettes, des astuces ou de nouveaux équipiers ;
- enfin, des “Pecha-Kucha” : une fois par an les porteurs de projet présentent de façon ouverte le bilan de leurs actions. Ils font goûter les recettes qu'ils ont composées avec les ingrédients et ustensiles de la cuisine girondine et les épices locales ou exotiques.



Mais pour fonctionner quels sont ces outils?

Tous les ans, les agents ont une bourse de 5 heures sous forme de 'chèque-heures'. Ce chèque-heures s'utilise pour participer ou créer des projets de développement durable. Avec mes heures, je peux participer à un projet existant, les donner à un collègue porteur de projet ou obtenir d'avantage de chèque-heures en discutant autour de moi avec des collègues et en allant présenter mes projets dans la cuisine. En présentant mon projet je peux aussi trouver des

équipiers et obtenir des heures complémentaires qui me seront données.



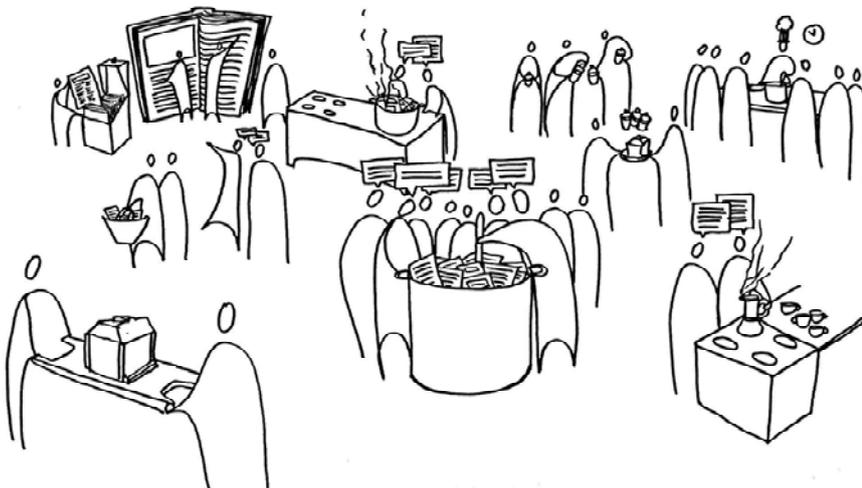
“En conclusion, dans la cuisine, espace où se mélangent compétences et activités, je m'informe sur les projets existants ou innovants, je présente mon propre projet ou j'échange avec mes collègues pour trouver des heures, des équipiers ou des solutions à mes problèmes.

Parallèlement des cuisines territoriales s'organisent par l'initiatives d'agents formés à la cuisine centrale. Les cuisines territoriales s'appuient sur les antennes locales du Conseil général type maisons de la solidarité, pôles territoriaux, collèges... ouvertes également aux usagers et partenaires. Ces cuisines territoriales veillent à la fois à identifier et porter à

connaissance les besoins locaux et à valoriser les initiatives locales le tout dans une logique circulaire et d'enrichissement réciproque de type 'bottom-up' et une vaste mise en réseau supportée par les outils numériques.

Chaque année un grand banquet rassemblant tous les acteurs investis dans les cuisines Girondines permet de partager et déguster les meilleurs mets pour co-produire le grand plat girondin pimenté d'ingrédients locaux indispensables au service de la Gironde solidaire et durable.”

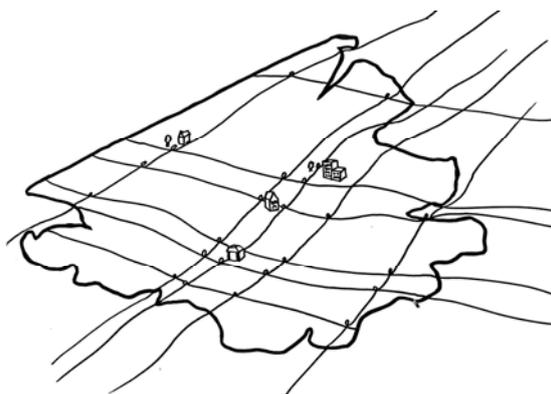
Agenda 21 - La cuisine girondine



L'AGENDA 21, LE TAPIS NOUÉ DE LA CORESPONSABILITÉ

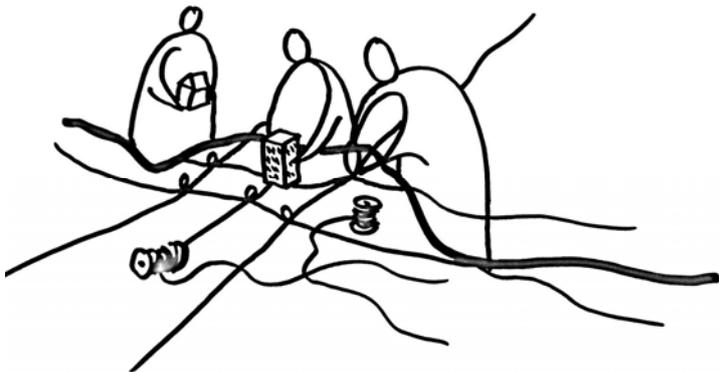
“ Le tapis noué symbolise la contribution des acteurs d'un territoire à son développement durable dans un projet Agenda 21. Ces acteurs sont des composantes d'un écosystème, dans le cas présent, celui du territoire du département de la Gironde.

Le tapis n'est pas un ouvrage nouveau qui fait table rase du travail mené jusqu'ici mais au contraire part du travail réalisé par le conseil général de la Gironde depuis ces dix dernières années dans le cadre de son Agenda 21. Le tapis a déjà été commencé, des noeuds sont déjà noués en partie via le réseau des Agenda 21 de la Gironde.



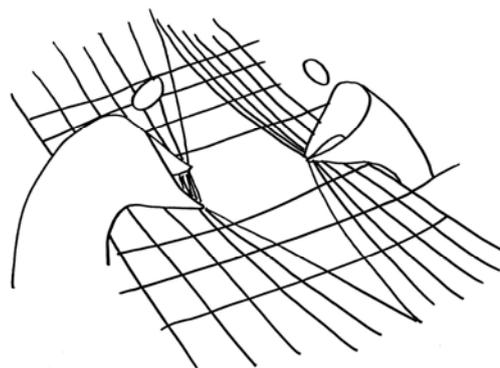
des responsabilités individuelles et des responsabilités collectives.

“ Ce tapis intègre dans sa trame les finalités et les principes fondamentaux de l'Agenda 21 et du développement durable (Cohésion sociale et territoriale, Epanouissement des êtres humains, climat-énergie, biodiversité, production et consommation responsables, gouvernance, participation et évaluation). Chaque élément de l'écosystème joue un rôle fondamental dans le fonctionnement et l'équilibre de celui-ci. Le rôle joué par chacun est reconnu dans une logique de complémentarité et de coresponsabilité. Chaque acteur, où qu'il soit, dans une collectivité, une entreprise, une association, etc. a pour caractère commun son statut de citoyen, habitant d'un même territoire. La coresponsabilité est plus que la somme



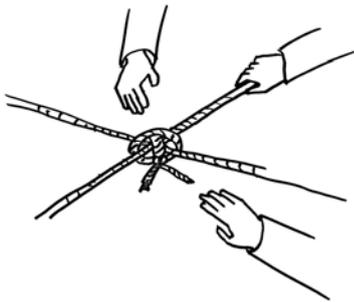
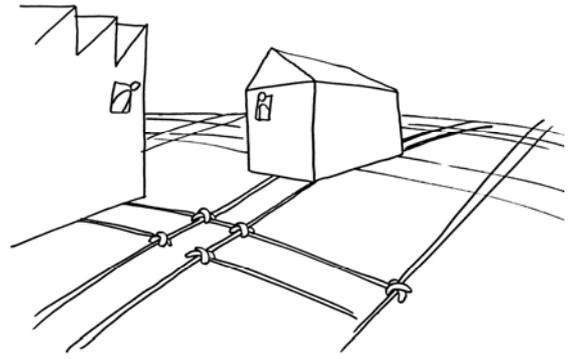
“Noeud après noeud, les acteurs construisent ensemble l'écosystème girondin de demain. Ils ont un objectif commun clair et partagé, le dessin et le dessein. Les acteurs sont responsables individuellement et collectivement. Le rôle de chaque acteur dans le fonctionnement de l'écosystème est connu et il est **nécessairement** en complémentarité **avec** le rôle des autres. La dynamique collective permet l'expression de toutes les capacités dans un environnement favorable. Du fait de sa légitimité territoriale et de ses compétences le Conseil Général a un rôle d'assemblage et d'animation des liens dans cet écosystème mais doit également partager et mettre à disposition ses outils pour que d'autres acteurs puissent nouer également l'ouvrage commun du territoire.

“Donc, ce tapis, nous l'avons vu, n'est pas nouveau, il n'est pas figé non plus puisque il doit être en constante adaptation face à un écosystème qui est lui même évolutif. Le territoire girondin connaît de nombreuses mutations et de nouvelles pressions notamment avec la croissance démographique et les nouveaux risques/défis environnementaux. Il nous faut donc un tapis qui s'adapte, qui se construit noeud après noeud, au jour le jour. Finalement, il faut toujours remettre l'ouvrage sur le métier pour avoir une adaptation face à ces évolutions qui caractérisent le territoire girondin. Et un des enjeux sera de réussir à intégrer les différentes parties



prenantes, les nouvelles parties prenantes, ses futurs 1,8 millions d'habitants en 2030. Comment l'Agenda 21 de demain, comment ce tapis évolutif, permettra à chaque nouveau girondin, chaque nouvel acteur de s'intégrer dans un projet global de territoire ?

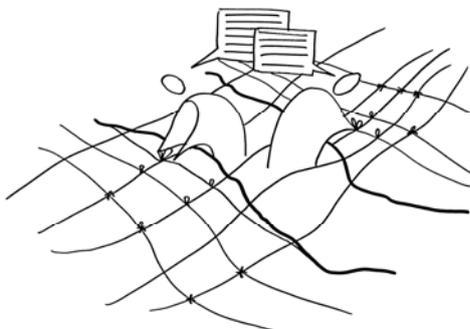
« Ensuite, si l'on revient un peu plus en détail, un peu plus concrètement sur le tissage de ce tapis... on l'a vu dans cette idée d'un tissage, d'une fabrication noeud après noeud, le noeud symbolise vraiment la rencontre entre la responsabilité individuelle et la responsabilité collective. Il symbolise la contribution de chacun, ce que chacun peut apporter dans un ouvrage, plus général, plus global, plus collectif et il doit aussi permettre de reconnaître et de valoriser ce rôle puisque finalement des parties prenantes peuvent participer à un dessein et un projet collectif sans en avoir même conscience. Le noeud symbolise à la fois cette contribution, cette responsabilité, et cette reconnaissance de la place de chacun.



“Enfin, quelques conditions de réussite, sans tomber dans un inventaire à la Prévert, elles seraient nombreuses et cette liste serait loin d'être exhaustive mais il est vrai qu'il faut :

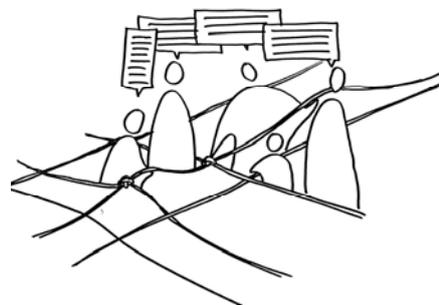
- Travailler sur la qualité des liens puisque depuis tout à l'heure on vous parle de liens, de noeuds, de fils, de parties prenantes, mais sur quelles qualités veut-on investir pour ces liens ? comment veut-on les définir ? comment veut-on les qualifier ? C'est encore un champ qui reste à explorer avec notamment les questions de la performance des liens noués au regard des finalités du développement durable...

“Ensuite, vous l'avez vu, le Département est véritablement pair parmi les pairs, c'est certes un assembleur, un facilitateur, un catalyseur **mais il fait véritablement évoluer sa posture et se place au milieu du tapis et non plus au dessus du tapis.** Donc c'est un changement de posture, un virage qu'il va falloir appréhender et négocier pour réussir cet Agenda 21 de demain.



“Pour continuer, ce tapis a une trame globale, une trame générale, dans laquelle le Conseil Général a un rôle à jouer tout en ayant conscience et en intégrant l'inter-territorialité, l'inter-départementalité, les enjeux régionaux, nationaux, européens, pour avoir un “Agenda 21 , tapis noué de coresponsabilité” qui soit en parfaite adhérence et concordance avec ces enjeux inter et supra territoriaux.

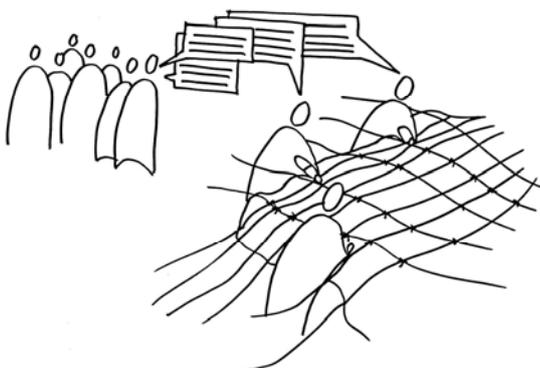
“Autre condition de réussite : l'accès à la connaissance, à l'éducation, le partage de compétences... Souvent quand on parle d'éducation, on a une vision assez descendante, on a l'impression qu'on va aller chercher le citoyen pour l'intégrer dans un dispositif. Ici il n'est pas question d'une éducation qui serait descendante mais d'une éducation qui serait co-construite de compétences partagées et de transmissions réciproques pour permettre à tous de monter en capacité et donc à chacun de jouer pleinement son



rôle dans la fabrication de ses noeuds.

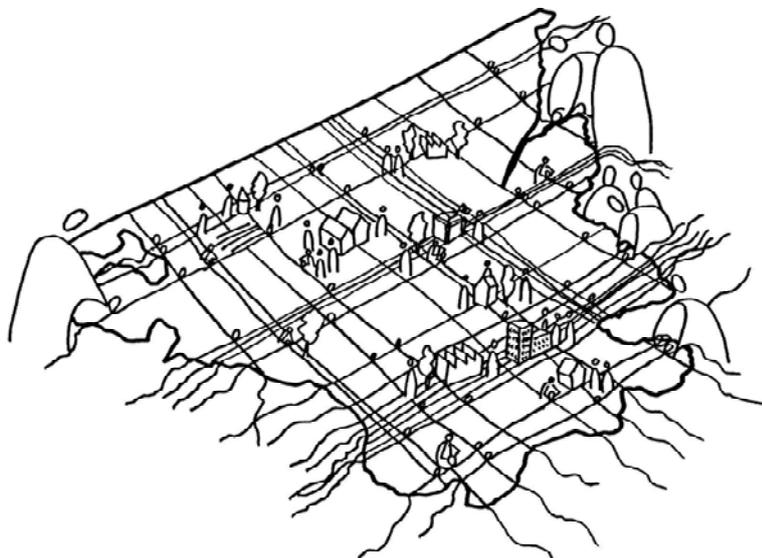
“Enfin, il y a une question qu'on a évoqué mais pour laquelle on n'a pas encore la réponse : quel serait l'intérêt pour ces personnes, ces différents acteurs, ces différentes parties prenantes ? Quel serait leur intérêt à participer à la fabrication de ce tapis ? Qu'est ce qui les amènerait finalement à rentrer dans le jeu ?

C'est toute la question du sens, de ce pourquoi on travaille ensemble, de ce projet collectif, de cette vision collective, de ce réenchantement... On a alors parlé de la



beauté du tapis, la beauté de cet ouvrage. Cette beauté d'une société du bien vivre ensemble pour tous... Une oeuvre d'art collective... Partager cette vision "belle" de la société comme bien commun et comme oeuvre d'art collective est ce que l'on souhaite rechercher. Mais la tâche est grande et le Département aura beaucoup de travail pour y parvenir avec toutes les énergies locales."

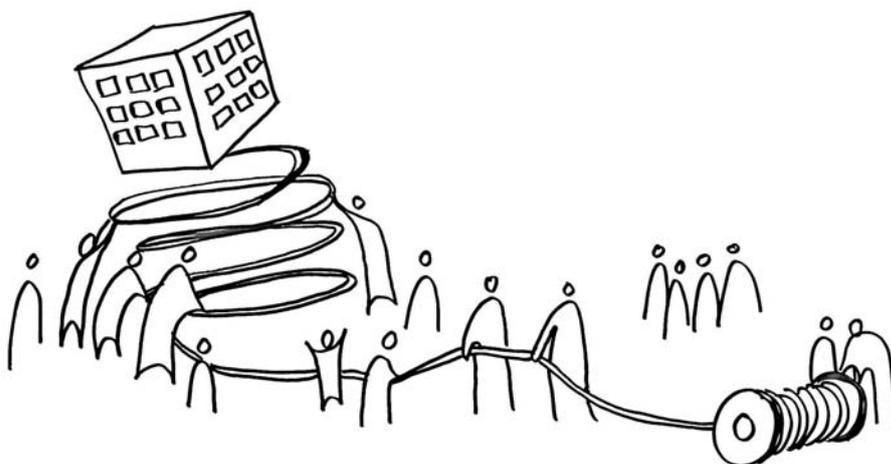
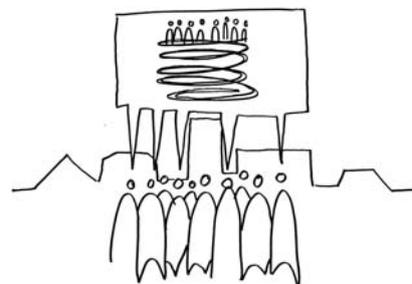
Le Tapis noué de la coresponsabilité



L'AGENDA 21 RESSORT CITOYEN

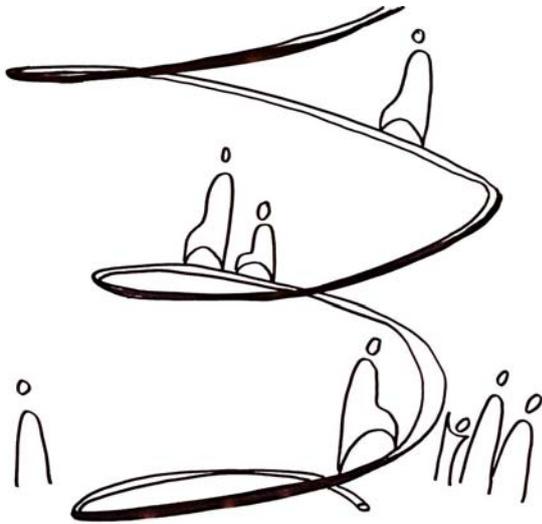
"L'Agenda 21 Citoyen fédère les énergies positives des territoires.

L'Agenda 21, ce sont des citoyens acteurs individuels et collectifs, solidaires et créatifs, qui agissent pour le bien être d'aujourd'hui et de demain sur leur territoire. Le département est révélateur d'une nouvelle démocratie, catalyseur des initiatives locales, garant de l'égalité de parole de tous les citoyens en vue de répondre aux enjeux du développement durable.



“Les règles du jeu de L'Agenda 21 Ressort Citoyen :

- Ensemble co-construisons les enjeux, les objectifs, les actions et l'évaluation, en utilisant les outils de la participation : plateforme d'e-gouvernance, jury citoyen, budget participatif.
- Reconnaissons et employons l'expertise citoyenne. Mettons en mouvement les institutions pour accompagner les dynamiques et prenons en compte les évaluations participatives, permanentes et apprenantes.



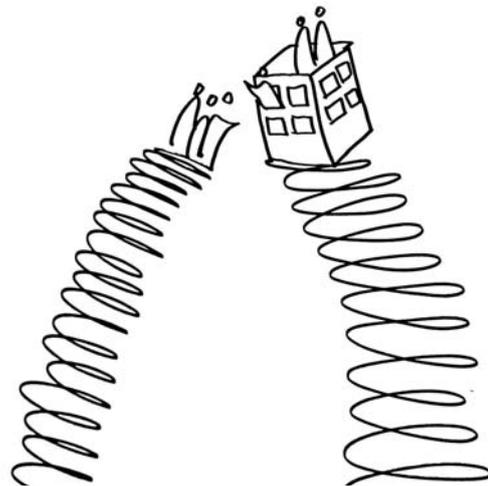
“L'Agenda 21 Citoyen c'est la montée en capacitation de toutes et de tous, pour partager les enjeux du bien être sur son territoire.

- Comment ? En généralisant des espaces d'échanges de savoirs pour tous : forums ouverts, outils numériques, etc..., et autres formes d'éducation populaire.
- Pourquoi ? Pour alimenter les diagnostics territoriaux et la définition des enjeux prioritaires traduits en objectifs précis et évaluables.
- Pour quels bénéfices ? Pour nourrir en continu la montée en capacité que l'on appelle la “capacitation” de toutes et tous .

“L'Agenda 21 Citoyen c'est aussi valoriser les initiatives citoyennes pour favoriser l'essaimage.

- Comment ? En co-repérant, c'est à dire en laissant à chaque acteur la possibilité de faire part des projets qu'il juge remarquables et partageables.
- Pourquoi? Pour identifier de façon partagé les points forts et les points faibles, et permettre de démultiplier chaque initiative : parrainage, compagnonnage, coopération. Cette valorisation favorise la solidarité et crée du lien entre les personnes et le territoire.

Favoriser l'émergence d'initiative citoyenne en démultipliant les possibilités de rencontres : locales, thématiques, départementales ; ou de collaboration : appel à projet. Pour garantir l'ancrage sur le territoire, en atteignant une masse critique afin d'activer durablement les transformations sur le territoire.

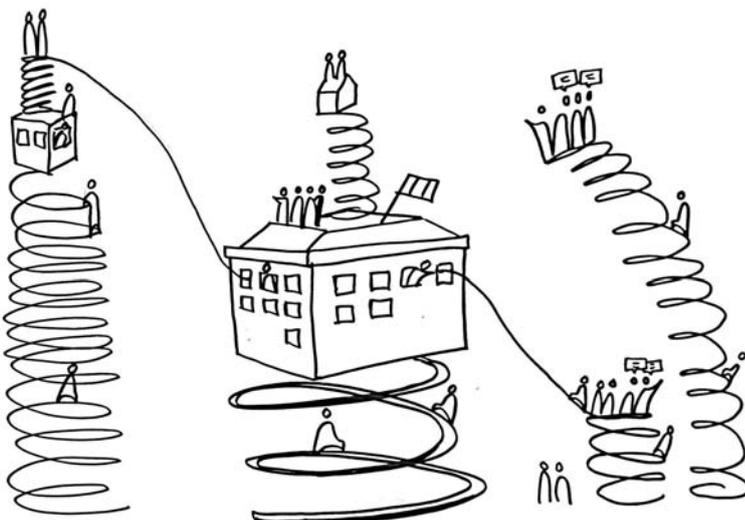


“Dans L'Agenda 21 Citoyen, le Conseil Général est animateur.

Le Département, dans l'entre deux - entre le stratégique global et l'opérationnel local de tous les jours

- est un échelon pertinent pour se placer en interface :

- interface entre les initiatives individuelles et collectives pour s'améliorer collectivement à la hauteur des enjeux.
- interface entre les territoires veillant à l'articulation entre les différentes démarches et des différentes strates administratives, et à la solidarité entre les territoires et les personnes.
- et interface entre les financeurs, le département lève les fonds et mobilise les co-financements, c'est un "human capital riser".



“Le Conseil général est citoyen du territoire et citoyen du monde. Il mène des initiatives, seul et avec d'autres, il est inventif. Il donne les capacités à ses agents d'être citoyens du territoire, par exemple via des congés solidaires, et enfin pour conclure : il proclame "soyons nous même les changements que nous voulons voir dans le monde". (Ghandi).”

L'Agenda 21 ressort citoyen



MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS

Les pairs des autres départements de France : Maxime Boubees - Isabelle Choquer du CG du Gers ; Fabrice Floch du CG des Pyrénées-Atlantiques ; Elodie Vaxelaire du CG de l'Essonne ; Camille Jeannenot du CG de la Savoie ; Jean Worms, du CG des Deux Sèvres

Les pairs des réseaux nationaux : Sandrine Fournis et Erwin Riclet, Ministère en charge du développement durable ; Marion Dorel, ETD ; Anne-Eugénie Gaspar, AFNOR

Les pairs du réseau des Agenda 21 de Gironde (CDA21) : Anne Couvez, DREAL ; Karine Lancement, commune de Pessac ; Matthieu Raimbault, commune de Mérignac ; Brigitte Beau-Poncie, commune de Bordeaux ; Marianne Lefort, C2D de la CUB ; Pascal Bourgois, Astragale, Gironde en Transition

Les pairs du Conseil Général de la Gironde : Hervé Gillé – conseiller général délégué DD ; Catherine Clément – DGAJ ; Dominique Millet – DGAF ; Didier Laroche – DGAC ; Julie Corbes – DGSD ; Elodie Duroux – DGAS ; Marie Bouhier – DGAD, Hélène Lagache -DGAT

Les pairs citoyens (panel citoyen évaluation 2009) : Serge Fernandez ; Jean-François Tressos ; Colette Lafargue ; Vianney Palis

La Mission Agenda 21 de la Gironde : Laurence Bertin ; Valérie Paraboschi ; Justine Bosredon ; Gwénaëlle Tudal ; Julie Roturier ; Sébastien Keiff ; Julie Chabaud

Les accompagnateurs : Benoit Simon, Planète Publique ; François Jegou, SDS ; Christophe Gouache, SDS ; Jeanne Riot, SDS

Et merci à nos hôtes de la péniche le Royal et de la Fabrique Pola...

DÉCEMBRE 2013



Un petit film pour résumer les 3 visions – 5 min :
https://www.youtube.com/watch?v=PE_lq-e0aQE

Atelier de traduction n°3.

Le bien-être citoyen en questions

La question du bien-être des populations d'aujourd'hui et de demain est au cœur du référentiel DD (Rio 1992)

Dans le laboratoire d'innovations collectives du CDA21, plusieurs chantiers ont été menés et sont en cours :

✓ L'indice de bien-être du profil DD de la Gironde

Un indice territorial synthétique pour représenter l'état du territoire / données relatives au bien être Profil DD réalisé en 2011. Mise à jour prévue en 2014

<http://www.datalocale.fr/drupal7/dataset/indicesdd-agenda21-cq33>

L'indice de bien-être humain a été mesuré en 2011 dans le profil DD de la Gironde pour situer l'état du territoire girondin sur cette finalité (Gironde : 58,50/100, moyenne des départements français : 57,70/100). La mesure territoriale de l'indice de bien être sera mise à jour en 2014 en intégrant les critères définis par les girondins et une dimension participative dans l'appréciation des-dits critères. Cet indice sera également territorialisé à l'échelle des SCOT girondins en 2014. Un travail de recherche et développement lancé en 2013 permettra de disposer d'indicateurs de contribution sur cette finalité ; ainsi chaque partie prenante girondine pourra mesurer sa contribution à l'amélioration du bien-être citoyen en Gironde.

✓ Caravane Rio 21 – les critères de bien être citoyen définis par les citoyens



A la suite de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable, dite « Rio +20 ». Les acteurs Aquitains réunis au sein du Comité régional des Agenda 21 animé par la DREAL ont réagi rapidement en réaffirmant la nécessité de s'organiser localement, pour donner corps aux objectifs fixés lors de ce Sommet autour d'un événement intitulé : « La Caravane Rio 21 ».

Il s'agit de sensibiliser et mobiliser la population d'Aquitaine aux évolutions environnementales et sociétales autour d'outils de médiation interactifs, ludiques et participatifs, conçus et réalisés par Cap Sciences.

Découvrir le film de la Caravane Rio 21.

<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/le-film-de-la-caravane-rio-21-a1440.html>



C'est à l'occasion de l'opération Caravane Rio 21 que le Conseil général et ses partenaires (DREAL, Cap-Sciences, Graine Aquitaine et de nombreuses collectivités girondines) ont lancé une vaste consultation citoyenne sur la question du bien-être des girondins.

L'idée est de pouvoir apprécier la situation du territoire au regard de ce qui compte vraiment pour les gens et réaffirmer que le bien-être humain est au cœur du développement durable.

Ce sont plusieurs mois d'itinérance régionale qui ont permis aux acteurs de la Caravane Rio 21 de recueillir une première photographie du bien-être des Aquitains.

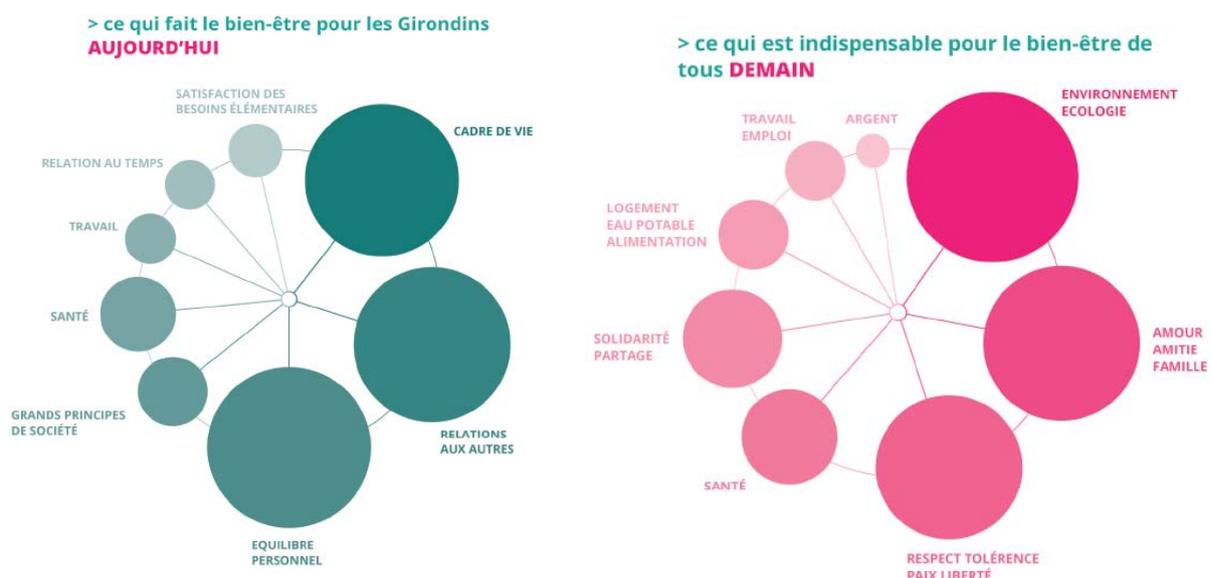
Le déploiement d'un questionnaire en ligne (caravane-rio21.net) a ainsi permis d'identifier les critères de bien-être pour les Aquitains aujourd'hui et d'appréhender ce qui est indispensable au bien-être de tous demain.

Au-delà de l'enquête en ligne, les acteurs girondins du réseau des Agenda 21, Labo 'M21, ont souhaité aller à la rencontre des citoyens afin de creuser avec eux quels étaient leurs critères de bien-être, mais aussi leur degré de bien-être et surtout quelles propositions ils pouvaient avancer pour favoriser le bien-être de tous.

C'est sur la base d'une méthodologie proposée par la Fabrique Spinoza que de nombreux acteurs ont animé des espaces de consultation sur tout le territoire girondin.

Enquête sur le bien être en Gironde : 600 réponse au questionnaire en ligne, 150 entretiens, 10 jours de consultation à la foire internationale de Bordeaux (stand Caravane de Rio + atelier) soit 1000 girondins consultés.

Une datavisualisation des résultats de cette consultation est en ligne sur : http://www.gironde.fr/jcms/cqw_64852/enquete-le-bien-etre-citoyen-en-gironde



Parallèlement s'est mis en lace un accompagnement des acteurs girondins au déploiement du questionnement sur le bien être (C2D de Pessac, A21 de Mérignac sur la question du bien être des seniors)

Forts de cette expérience, les acteurs girondins ont bénéficié d'une formation du Conseil de l'Europe à la **méthodologie participative SPIRAL**, pour définir le bien-être et construire des indicateurs de progrès dans le bien-être avec les citoyens. 70 personnes (collectivités, services de l'Etat, PME, collectifs citoyens, assos) ont été formées sur 2 jours en septembre 2013 lors du séminaire annuel du réseau des A21 de Gironde, Labo 'M21).

Cette méthodologie, mise au point dans le programme européen URBACT par le Conseil de l'Europe avec une communauté de plusieurs centaines de villes, villages, institutions publiques ou privées et de praticiens de différents pays, permet de co-construire, co-réaliser et co-évaluer des plans d'action pour le bien-être de tous, concertés à l'échelle d'un territoire, d'une institution ou d'une entreprise.

(<http://spiral.cws.coe.int/tiki-index.php?page=La+m%C3%A9thode+propos%C3%A9e+par+le+Conseil+de+l'Europe>)

Expérimentation 2013-2014 sur l'intégration de la méthode SPIRAL dans les Agenda 21 de collèges (2 collèges accompagnés)

Département de la Gironde, membre fondateur du réseau international des territoires de coresponsabilité : https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=R%C3%A9seau%20des%20territoires&no_bl=y.

✓ **L'expérimentation Dom Assist : le numérique pour le bien-être des personnes âgées**

En quoi le numérique peut-il contribuer au bien-être de tous ? Un travail expérimental est entamé afin d'explorer les potentialités qu'aurait le numérique de renforcer le lien social. Plusieurs chantiers ont ouverts sur le sujet. Le projet Dom Assist est emblématique car il porte sur le numérique au service du maintien à domicile des personnes âgées (Partenariat INRIA Bordeaux)

Trois territoires ont été impliqués dans l'analyse des besoins numériques des personnes âgées en 2012 (commune de Bruges, Syndicat d'aide à domicile de Camblanes, et CDC de Grignols-Captieux) L'expérimentation est en cours auprès de 24 foyers relevant de la grille GIR 6.5.4 (personnes âgées ayant plus de 80 ans) – Bilan et retour d'expérience au 2^{ème} semestre 2014.

✓ **Les Séminaires d'exploration de controverses (SEC)**

Il s'agit d'une nouvelle approche par le débat de l'ancrage territorial de l'Education pour un développement durable pour tous et à tous les âges de la vie. Il s'agit de rompre avec la perspective d'un savoir descendant et de partir des savoirs des personnes, des accords et desaccords...

En partenariat avec Graine Aquitaine, les Petits débrouillards et la Ligue de l'Enseignement. Les participants sont des animateurs, des associatifs, des agents de collectivités et des élus.

4 territoires d'expérimentation : Médoc, Haute-Gironde-Libournais, Sud Gironde et Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre ont expérimenté la méthode en 2012-2013, 3 nouveaux sont en cours d'expérimentation. Le bilan sera dressé fin 2014.

La méthode a été aménagée pour l'animation des rencontres interdépartementales du DD, le guide d'animation est disponible en libre téléchargement sur le site de l'Assemblée des Départements de France avec les Actes de ces rencontres <http://www.departements.fr/content/reesolutions-les-departements-acteurs-des-transitions-sociales-vers-le-developpement-durable>

Atelier de traduction n°4.

L'atelier « indices de contribution » du laboratoire d'innovations collectives de la Gironde, Labo'M 21.

Un nouvel atelier vient de s'ouvrir dans le Labo'M21 relatif à la définition d'indices de contribution pour outiller la coresponsabilité sociétale territoriale.

Une groupe hybride de 25 personnes a été mis en place et se réunira 3 journées pleines d'ici l'automne 2014.

Voici quelques éléments de la FAQ, Foire aux questions, qui ont présidé à la mise en place de ce groupe de travail.

Sur quoi veut-on agir ? Sur quelle base va-t-on situer sa responsabilité ?

Sur la base d'une réalité territoriale que l'on veut améliorer car on y a collectivement intérêt. Cela suppose de connaître l'état de cette réalité et d'avoir des boussoles qui permettent de savoir si on améliore ... ou pas.

Est-ce que ce type de boussoles de développement durable existe ? Comment dire si ça va bien ? Comment dire si ça va mieux au regard du développement durable ?

A ce jour, dans le monde comme en France, il existe une myriade d'indicateurs : Indice de développement humain, empreinte écologique, Indice de participation des femmes.... mais aucun n'a su s'imposer comme seul et unique indicateur pertinent. En particulier, le PIB reste l'indicateur phare pour éclairer en particulier les choix en matière de politiques économiques. Cet indicateur, issu de la volonté d'après-guerre de mesurer l'effort de reconstruction accompagné par les Etats-Unis, est malheureusement insuffisant et inadapté pour une société durable. En particulier il comptabilise positivement des destructions et donne en quelque sorte la taille globale du gâteau, sans dire comment il est partagé.

Sur la base des travaux initiés en France et dans le monde, la Gironde a tenu à élaborer un « Profil développement durable » de son territoire.

Qu'est-ce que c'est que le « Profil développement durable » ?

Il s'agit d'un ensemble de 6 indices synthétiques permettant de situer l'état du territoire départemental au regard du développement durable : Indice de cohésion sociale et territoriale, Indice de bien-être, indice de vulnérabilité au changement climatique, indice de préservation des écosystèmes, indice de production et de consommation responsables et indice de gouvernance.

Ce profil DD est le résultat de 15 ans de travail donc 4 ans de travail collaboratif avec plus de 600 acteurs girondins. L'ensemble des données et méthodes de calcul sont disponibles et libres. Elles ont été calculées pour tous les départements. Ce profil est aujourd'hui approprié par une dizaine de Départements français et partagé au plan national (Assemblée des Départements de France, Rencontres Interdépartementales du Développement Durable).

<http://www.datalocale.fr/dataset/indicesdd-agenda21-cq33>

Pour améliorer la situation, pour aller vers une situation collectivement désirée, il faut savoir qui fait quoi et qui possède quel levier. En effet, si tout le monde a une responsabilité (responsabilité commune), il est évident qu'elle ne s'exerce pas au même niveau ou à la même échelle, en fonction de la taille de l'organisation, de ses impacts, de ses moyens (responsabilité différenciée)¹. Néanmoins, pour atteindre les objectifs d'amélioration, chacun doit agir à son échelle, chacun doit « faire sa part ».

Comment déterminer quelle est ma part de responsabilité dans une perspective de coresponsabilité sociétale ?

L'ambition est de rétablir chaque partie prenante dans une perspective de droits et devoirs et d'avoir une répartition juste des efforts à faire pour aller ensemble vers une société durable.

¹ Les termes de « responsabilités communes mais différenciées » viennent du premier sommet de la terre à Rio en 1992. Cette différenciation se fait au nom du « principe des responsabilités communes mais différenciées » qui se fonde sur l'idée qu'il serait inéquitable de soumettre les pays en développement aux mêmes obligations environnementales que les pays développés. Tous les accords multilatéraux sur l'environnement adoptés après le Sommet de Rio de 1992 ainsi que certains traités adoptés avant cette date intègrent d'une manière ou d'une autre l'idée d'équité environnementale interétatique. <http://calenda.org/248567>

Les Indices de contribution c'est pour quoi faire ?

Pour mesurer sa part des responsabilités dans l'évolution de la situation du territoire au regard du développement durable

Pourquoi ?

- Pour permettre à chaque acteur de pouvoir mobiliser ses forces sur les domaines où sa part est la plus importante, pour que les efforts soient pour agir là où c'est important et là où notre part compte vraiment
- Pour permettre à chaque acteur d'identifier les champs sur lesquels concentrer ses forces pour passer d'une logique d'action à celle de transformation.
- Pour permettre à chaque acteur de mesurer ses efforts au regard des impacts réels (amélioration du profil DD du territoire) dont il bénéficiera au même titre que toutes les autres parties prenantes de l'écosystème territorial.
- Pour se « transformer en poulie », démultiplier ses efforts : Pour comprendre que l'on ne peut agir tout seul et que nos actions peuvent permettre aux autres de faire leurs propres actions qui, ajoutées, sont plus que la somme des parties et permettront réellement la transformation.
- Pour reprendre la main sur « ce sur quoi on peut agir » et « là où ça compte vraiment ». Pour ne pas être noyé par tout ce qu'il y aurait à faire et s'attacher aux leviers réels et le faire vraiment.

Quelle est la spécificité de ce modèle là par rapport aux outils qui existent ?

Le point de départ n'est pas ce que l'on fait, mais ce qu'il y a à faire. Ce n'est donc pas la logique d'action qui est première, mais la logique de contribution.

Mesurer la performance de notre contribution demande des indicateurs spécifiques qui situent au niveau des impacts attendus ; c'est ce que l'on appelle des « *Indicateurs de contribution* ».

Peut-on réellement modéliser le monde réel ?

Représenter une réalité complexe et mouvante dans un modèle simple nécessite d'accepter de construire sur une base stabilisée de manière nécessairement en partie artificielle. Il s'agit des paramètres sur lesquels on va régler le modèle. Cela suppose aussi d'accepter un certain nombre de contraintes : l'appréhension de la réalité est réduite aux données disponibles et libérées.

Considérer que ce point de départ est une représentation acceptable sur la base duquel on peut construire un modèle. Le profil DD de la Gironde, tel qu'il est, est ainsi le point de départ valide de stabilisation des paramètres, le temps de l'expérimentation.

La part de chacun, avant d'être validée, est croisée entre une construction théorique (base de littérature et de logique d'actions existantes), une base d'autoreprésentation de « sa part » renseignée par les acteurs eux-mêmes et une part d'hétéroreprésentation identifiée par l'ensemble des autres acteurs. Pour résumer : « la part que j'ai en théorie » X « la part que je pense avoir » X « la part que les autres pensent que j'ai ».

Pour ce faire, il faut aller rencontrer l'ensemble des acteurs.

Quel est le rôle du groupe de travail ?

Le groupe n'est pas expert dans tous les domaines. Son rôle est de parvenir à un prototypage de ce modèle et d'avoir une posture critique et analytique sur les limites et apports de la modélisation. Il devra notamment analyser les risques et les conditions de réussites et d'appropriation. Il devra enfin situer l'exercice dans les chantiers en cours y compris internationaux (définition conjointe en cours des indices de développement et des indices de pauvreté à l'ONU – OMD et ODD).

Dans l'absolu, ce modèle de contribution pourra ensuite s'appliquer à des objectifs internes (managériaux, qualité...) et des objectifs de politiques publiques.

Le groupe devra donc s'assurer des conditions de transférabilité du modèle de contribution.

Le groupe va s'attacher à identifier les questions qui restent en suspens (question des interactions entre les données, production des données...).

Il faut accepter l'imperfection du modèle où les données sont des données existantes correspondant à une logique pré-existante et ne sont donc pas des données de contribution.

Le groupe travaillera sur l'outillage de la contribution quelles que soient les compétences de l'organisation. Le modèle devra donc rester valable quelles que soient les évolutions de la gouvernance territoriale.

A quoi ressemblerait le prototype ?

A l'image du calculateur du Bilan Carbone, l'outil devra permettre de proposer un modèle pleinement renseigné permettant à n'importe quel acteur de renseigner ses variables et de voir apparaître sa part de responsabilité sur des domaines donnés. En complément, il devra être possible pour l'acteur de modifier tous les paramètres du modèle afin de l'adapter à chaque situation et spécificité. L'outil sera intégralement ouvert et libre.

Il n'y aura pas de comparaison possible entre organisation, mais une capacité à se situer dans l'écosystème territorial, lui-même situé dans un écosystème plus large.

Quelle organisation ?

Le groupe de travail, hors la première demi-journée de partage des hypothèses et questions de départ + l'identification des parties prenantes complémentaires du 5 février 2014, se réunira 3 journées pleines jusqu'à l'automne (une tous les mois et demi).

Ce chantier est accompagné par le Cabinet Planète Publique (cahier des charges rédigé collectivement par les membres de l'atelier de design prospectif de la coresponsabilité sociétale territoriale à l'été 2013).

Le prototype du modèle de contribution sera livré à l'automne 2014.

Atelier de traduction n°5.

Le Labo 'M21 du laboratoire d'innovations collectives de la Gironde

Après 8 ans de création du réseau des Agenda 21 de Gironde et aux 6 ans de l'Agenda 21 de réseau, programme d'actions multiniveaux et multi-acteurs, le réseau opte pour le mode labo.



En 2013, l'Agenda 21 du réseau girondin est devenu

Laboratoire d'innovations collectives

Des éléments de culture commune : « Posture d'innovation »

Des référentiels méthodologiques de production de connaissance (problématique, hypothèses, variables, protocole, expérimentations valorisation, évaluation par les pairs, diffusion)



Le métier à tisser

Laboratoire d'intégration des transversalités essentielles pour une transition sociétale...

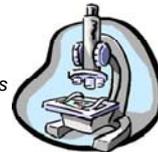


La paillasse

Laboratoire d'expérimentation outillé (matériel et compétences partagées) et de manipulation de ces « autres manières de travailler » ensemble...

Le microscope

Laboratoire d'analyse des nouvelles pratiques et des changements...



2013 : l'Agenda 21 de réseau devient le Laboratoire d'Innovation Collective
cellule d'appui à l'innovation et à l'expérimentation

Le 10CO du Labo :

1. COnaissance
2. COopération
3. COresponsabilité
4. COncertation
5. COntroverses
6. COhésion
7. COmmunication
8. CO-conception
9. COmpétences
10. CO-évaluation



Bourse aux ingéniosités

Formations actions

Prospective

Expérimentations territoriales

Partage et mutualisations



Mode Labo – Mode d'engagement :



Expérimentation : droit à l'erreur et à la sérendipité – Evaluation au regard des 5 finalités et des éléments déterminants du DD – Innovation - Communication, partage et diffusion – Transversalité - Parangonnage – Ouvrir et associer – Accessibilité – Enthousiasme...



Labo'M 21

Livret d'accueil

Inauguré le 24 février 2014

Le Labo 'M21 est un espace ouvert de créativité, d'innovation collective et d'intégration des transversalités essentielles pour construire ensemble une société durable.

Ce tiers-espace de partage d'ingéniosités girondines est ouvert à tous sous réserve de disponibilité et de respect des règles suivantes :

« Faire du point d'arrivée le point de départ »

- partir de ce que l'on veut faire et pas de ce que l'on fait déjà

« Avoir conscience qu'on n'est pas seul au monde et considérer avec bienveillance les pratiques et les idées des autres »

- prendre en compte ce que les autres ont fait avant, ce qu'ils font aujourd'hui, ici et ailleurs

« S'attacher à rendre les choses souhaitables possibles et voir la part belle des choses »

- par rapport à ce que l'on veut voir transformé, voir positivement ce que l'on peut faire, se poser la question de comment on peut le faire

« Ne demande pas ton chemin à qui le connaît, tu risquerais de ne pas te perdre »

- Mobiliser de nouveaux outils, de nouveaux regards

« Faire de la société durable un bien commun essentiel »

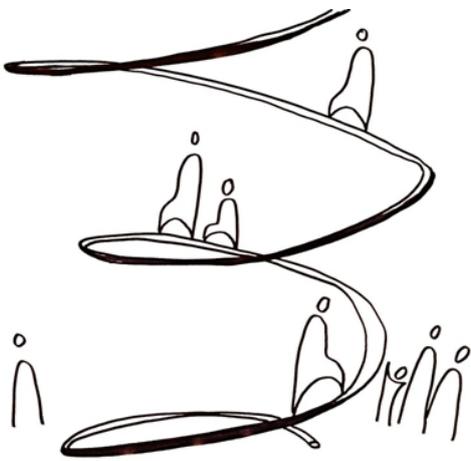
- Considérer les usages, les besoins et les parties prenantes

« Tisser les transitions et les transversalités essentielles »

- Intégrer les 5 finalités et les 5 éléments déterminants du développement durable

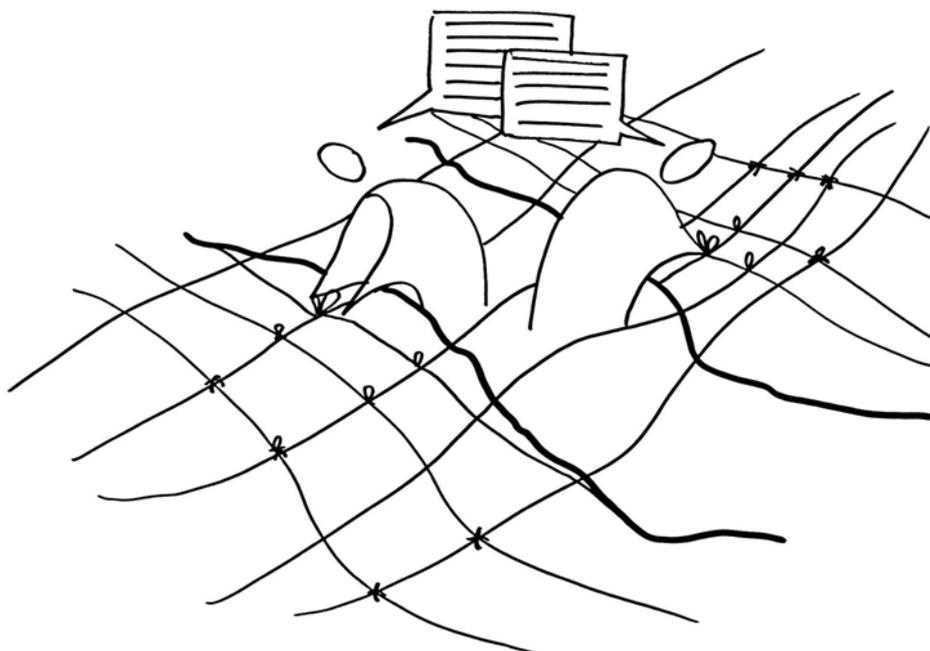
« Garder toujours un 13ème couvert »

- Accepter que le lieu soit ouvert et que les personnes présentes sont les « bonnes personnes »



Des outils à disposition :

- un repérage non exhaustif des acteurs pour réaliser sa cartographie des parties prenantes et dessiner la sphère d'influence du projet
 - des boîtes à question pour interroger son projet, son idée au regard des 5 finalités et des 5 éléments déterminants du DD
 - des documents ressources sur les transitions sociétales
 - 3 visions coconçues* du projet territorial de développement durable
**évaluation par les pairs de l'Acte 2 de l'Agenda 21 de la Gironde, automne 2013 dessiné par Strategic Design Scenario, SDS*
 - du design des thèmes d'actualité* pour les Départements aujourd'hui
**production des rencontres interdépartementales du DD, Rêve[S]olutions, 46 départements, déc. 2013*
 - des post-it de questions essentielles et moins essentielles (à compléter...)
 - une bourse d'ingéniosités girondines : système réciproque d'échanges local de ce qu'on sait faire et de ce que l'on a envie de partager
- + Kit de survie : boîte de bonbons, café et thé...



Réciprocités

Pour chaque idée ou projet incubés au labo 'M21, on laisse en partage :

- des questions en suspens (boîte aux questions)
- une identification de nos besoin en ingéniosité et ce que l'on accepte de mettre en partage dans la BIG.
- un livrable et prendre une photo (envoyé sur twitter [@agenda21gironde](https://twitter.com/agenda21gironde) ou par mail à dgsd-agenda21@cg33.fr)
- ses méthodes, réflexions et productions (mur de post it)
- le lieu agréable qui offre les mêmes attraits à ceux qui viendront après : « satisfaire les besoins actuels sans compromettre la satisfaction des besoins futurs »

Cela signifie : refaire les niveaux de café, thé, bonbons, gâteaux, chocolat... faire la vaisselle, ranger les outils...



**La mission Agend@21 est et sera toujours à vos côtés
pour l'utilisation optimale de ce bien commun.**

- Mme transition écologique et énergétique : Gwenaëlle Tudal
- Mme transition sociale, solidarités écologiques, vulnérabilités énergétiques : Julie Roturier
- Mme bien être et éducation pour un DD pour tous à tous les âges de la vie : Justine Bosredon
- Mme usages et médiation numériques : Valérie Paraboschi
- Mme coordination numérique, open data et info lab : Fabienne Guibé
- M transition démocratique, communalité et rédevabilité : Sébastien Keiff
- Mme transitions sociétales et coresponsabilité : Julie Chabaud

Se renseigner pour utiliser le Labo'M21
Nathalie Pasieka et Sabine Franck

dgsd-agenda21@cg33.fr

Poste 67-64



sur twitter : [@agenda21gironde](https://twitter.com/agenda21gironde)

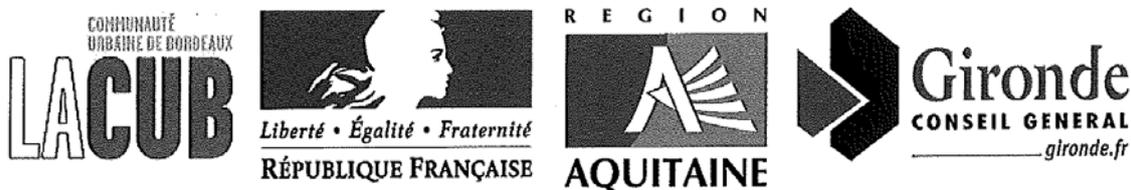


Atelier de traduction n°6.

Les chartes de coresponsabilité

La coresponsabilité sociétale se tisse dans des liens informels mais aussi formels. Les chartes d'engagements réciproques « actent » la coresponsabilité.

Signée en 2010, la déclaration de principe entre l'Etat, la Région, la Communauté Urbaine de Bordeaux autour du soutien coordonné aux projets territoriaux de développement durable est une des premières illustrations.



Déclaration de principe

Considérant la déclaration de Rio de 1992 et l'Agenda 21 mondial,

Considérant la Stratégie Européenne de Développement Durable,

Considérant la Stratégie Nationale de Développement Durable et le cadre national de référence des Agenda 21 locaux, projets territoriaux de développement durable,

Considérant l'article 51 de la loi Grenelle 1 du 3 août 2009 (Loi n° 2009-967) qui fait des Agenda 21 locaux des outils de contractualisation avec l'Etat,

Considérant la délibération Agenda 21 du Conseil Régional (2004), du Conseil Général de la Gironde (2004), de la Communauté Urbaine de Bordeaux (2006) et la délibération de mise en place du Conseil Départemental des Agenda 21 (CDA21) de 2005,

Considérant la coopération active de nos quatre institutions au sein du réseau des Agenda 21 de Gironde (CDA21) et la mise en œuvre depuis 2008 de l'Agenda 21 de réseau, programme d'actions coordonné et partagé multi-acteurs et multi-niveaux ; les modalités de travail collectif, les acquis et les compétences mutualisées au sein de l'espace collaboratif du réseau ; la diffusion d'une dynamique territoriale en faveur du développement durable dans toutes les sphères d'action,

Considérant la collaboration réussie en 2009 qui a permis aux différents partenaires financeurs (Conseil Régional / Conseil Général / CUB / Etat) de se rejoindre sur les modalités de l'appel à projets Agenda 21 du Conseil Général de la Gironde proposant ainsi aux collectivités lauréates des modalités de soutien coordonnées particulièrement efficaces :

Les signataires de la présente déclaration conviennent de l'intérêt de la mise en place d'actions collectives et coordonnées pour l'émergence et le soutien d'Agenda 21 locaux en Aquitaine par :

- La mutualisation territoriale effective des compétences, savoirs et expériences au service du développement durable ;
- La capitalisation et la diffusion à l'ensemble des collectivités d'Aquitaine ;
- La mise en place, avec l'appui des services de l'Etat, d'une bourse de compétences et d'un compagnonnage inter-collectivités associant l'ensemble des parties intéressées au niveau local ;
- La définition de chantiers thématiques avec des objectifs de production collective à court terme.

Ces actions permettront aux collectivités locales de se doter de l'outil pertinent pour faire face aux inéluctables évolutions des territoires et des politiques publiques.

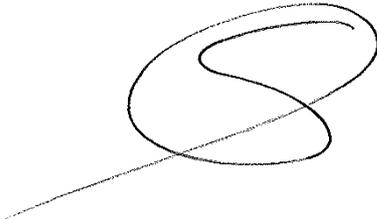
Le Président du Conseil Régional



Le Préfet de région



Le Président du Conseil Général de Gironde



Le Président de la CUB



à Bordeaux, le 07 JAN. 2010

Signée en mars 2014, la déclaration commune de la Communauté Urbaine de Bordeaux et le Département de la Gironde réaffirme l'engagement dans le contexte particulier de l'Acte 3 de la décentralisation et la métropole.



Le 10 mars 2014

Déclaration commune

Conseil général de la Gironde - Communauté Urbaine de Bordeaux

page 10

À travers ces coopérations et engagements, le Conseil Général de la Gironde et la Communauté urbaine de Bordeaux expriment leur volonté d'**établir une nouvelle gouvernance territoriale**, imprégnée des finalités du développement durable. Une telle gouvernance implique la mobilisation de nombreux acteurs, au-delà des seules institutions, sur différents niveaux d'intervention et doit poser les bases d'une véritable transition sociétale, intégrant transition environnementale, numérique, sociale, territoriale, énergétique et économique dans un même cadre de référence.

Les Agenda 21 du Conseil Général et de La Cub ainsi que les autres documents socles des politiques de développement engagées (plans climat, projet métropolitain...) sont des outils utiles pour engager cette transition. Pour cette raison, il est impératif pour nos deux institutions de poursuivre la coopération active engagée à travers le réseau des Agenda 21. La Cub et le Conseil Général souhaitent donc poursuivre et renforcer la coordination partenariale des chantiers de l'Agenda 21 de réseau, devenu Laboratoire d'Innovation Collective.

Est par ailleurs recherchée la mise en place d'une stratégie partagée de capitalisation et de diffusion des réalisations girondines, de productions collectives et de diffusion aux membres du réseau comme aux collectivités et partenaires publics et privés non membres. La Cub et le Conseil Général s'engagent à **aller au-delà de cette diffusion des bonnes pratiques et des réalisations exemplaires en Gironde, en amorçant un recueil des compétences** développement durable des acteurs locaux afin de déployer la Bourse de compétences girondines accessible à tous les acteurs motivés et un compagnonnage inter-collectivités.

Les orientations définies par le présent document seront précisées, développées et enrichies de nouveaux thèmes grâce aux travaux des instances représentatives et des services des deux institutions. Les engagements formulés dans cette déclaration ne sauraient en effet résumer à eux seuls l'ensemble des interactions unissant le Conseil Général à la Communauté urbaine. Ils illustrent la détermination des Présidents de leurs exécutifs à développer une gouvernance renouvelée au service du territoire et de ses habitants.

Le Président
du Conseil général de la Gironde

Philippe Madrelle
Sénateur de la Gironde

Le Président
de la Communauté Urbaine de Bordeaux,

Vincent Feltesse
Député de la Gironde